

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, voilà une question à laquelle nous pouvons répondre sans attendre tous les détails de l'accord. L'accord de libre-échange assurera aux consommateurs canadiens des avantages énormes. Ils ne peuvent tout simplement pas y perdre. Tout député qui s'inquiète du sort des consommateurs devrait appuyer l'accord avec enthousiasme.

Ainsi, en ce qui concerne les Canadiens à faibles revenus, le Conseil économique du Canada estime—et je ne prends que les plus modérées de ses hypothèses—que le salarié moyen, qui gagnait 23 000 \$ par an en 1983, verra son pouvoir d'achat augmenter de 1 000 \$ par an par suite de l'accord de libre-échange. Tous les députés devraient s'en féliciter.

* * *

LES GARDERIES

LE PROGRAMME NATIONAL—ON DEMANDE AU MINISTRE DE
DONNER SA PAROLE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre a récemment dit aux médias qu'il cherchait encore le meilleur moyen de présenter un projet de garde d'enfants, dans l'esprit du lac Meech.

Est-ce que le ministre a l'intention de présenter un plan d'ensemble sur la garde des enfants à la conférence des premiers ministres de novembre prochain? Peut-il assurer à la Chambre que ces retards répétés concernant un programme d'envergure nationale ne sont pas liés à l'accord commercial que les conservateurs ont conclu et qui donne aux États-Unis le droit d'établir des services au Canada? Le ministre a-t-il l'intention de permettre à des chaînes de garderies américaines à but lucratif de prendre le contrôle d'un régime canadien de garde d'enfants subventionné par les contribuables?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, nous avons entendu bien des allégations, et bien des craintes ont été formulées au sujet de l'accord de libre-échange, mais celle-ci est sans doute la meilleure.

En ce qui concerne la garde des enfants, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre en oeuvre un programme. Cela fait partie des questions débattues au Cabinet.

Mme Mitchell: Quand?

M. Epp (Provencher): Les propositions seront présentées à mes homologues provinciaux en temps opportun. Je voudrais assurer à la députée que le programme n'a rien à voir avec l'accord commercial. Nous avons besoin de recettes supplémentaires non seulement pour maintenir, mais aussi pour élargir les programmes sociaux. Nous avons besoin d'une telle croissance et de telles recettes. Je souhaite que la députée puisse comprendre une fois pour toutes que ce ne sont pas les gouvernements, mais les gens, qui créent de la richesse.

Privilège—M. Mazankowski

LA DATE DE L'ANNONCE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le gouvernement annoncera-t-il cette année un programme de garde d'enfants comprenant des objectifs nationaux?

M. Blaikie: Oui ou non?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, comme je viens de le dire à la députée, le gouvernement annoncera ce programme en temps opportun. Je sais qu'elle est aussi impatiente à ce sujet que la plupart d'entre nous.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA PRÉSUMÉE ACCUSATION LANCÉE PAR UN DÉPUTÉ

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège. Durant la période des questions, je crois avoir entendu un commentaire du député de Kamloops—Shuswap (M. Riis). Il m'a accusé exprès, par inadvertance ou malicieusement d'avoir accepté une commission. Si je me trompe, je suis disposé à accepter l'explication du député. S'il l'a dit effectivement, j'ose espérer qu'il y songera et qu'il se rétractera.

Je connais le député depuis longtemps. Je le tiens en très haute estime. Je le respecte, car c'est un discuteur très habile et très agressif. Il nous arrive à tous de prononcer des paroles qui dépassent notre pensée. Je ne lui en tiendrais certainement pas rigueur s'il avait fait une telle déclaration dans un accès de colère. J'espère qu'il fera amende honorable, pour l'amour des traditions, de la dignité et du décorum de cet endroit.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je tiens à préciser que je n'oserais pas insinuer un seul instant que mon collègue a accepté une commission. Si j'avais songé à le dire, je me serais rétracté. Je le répète, je n'ai jamais eu l'intention de dire une telle chose au sujet de mon ami.

M. Shields: Monsieur le Président, je soulève la question de privilège.

M. le Président: Le député d'Athabasca (M. Shields). Est-ce sur le même sujet?

M. Shields: Je voudrais . . .

M. le Président: Je donne la parole au député. Je lui ai demandé si c'était sur le même sujet.

M. Shields: Non, monsieur le Président.

M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai entendu distinctement le député lancer une accusation. Le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) a dit que l'accusation ne s'adressait pas au vice-premier ministre (M. Mazankowski).